CREFOPS.com

EN PRÉSENTIEL

NOUS CONTACTER

À PARTIR DE
170 €

FINANCEMENT

Formation S S T

(Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail)

SECOURISME

Crefops Ile-De-France : FOR-093-2027-01-28-20220587580 / ADEF TFP 9316091501
Crefops Bordeaux : FOR-033-2124-10-15-20250606703 / ADEF TFP 3309030403



La formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail) permet d'apprendre les gestes de premiers secours et les bonnes réactions face à une situation d'urgence en entreprise.
Elle sensibilise également à la prévention des risques professionnels afin de contribuer à un environnement de travail plus sûr.



Objectifs

Le sauveteur secouriste du travail doit être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et de mettre en application ses compétences au profit de la santé et de la sécurité au travail.

Formation SST

(Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail)

Durée

14 heures + le cas échéant le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession
Délai moyen d'accès : 3 semaines.

Lieu

CREFOPS Ile de France
CREFOPS Sud Ouest

Équivalence / Suivi de parcours

N.C

Pré-requis / Public

Pour suivre cette formation, aucun pré-requis n'est nécessaire.

Modalités pédagogiques

La formation est basé sur un programme et du contenu de la formation conformes au document de référence et guide des données techniques INRS en vigueur, mais également sur des apports théoriques, un exposé participatif, des démonstrations pratiques par le formateur et des exercices d'apprentissage en groupe/mise en situation et étude de situations.

Formatrices et Formateurs certifiés SST, rattachés au CREFOPS Organisme de formation habilité par l'Assurance maladie – Risques professionnels et l'INRS.

Révisez sur MyCrefops !
L'application mobile disponible sur Appstore et Google Play.

Programme

DOMAINE DE COMPÉTENCE NUMÉRO 1
Situer le cadre juridique de son intervention

Protéger : (L'alerte aux populations et alertes particulières, analyse de l'accident et protection)

Examiner
La victime saigne t-elle abondamment ?
La victime s'étouffe t-elle ?
La victime répond-elle ?
La victime respire t-elle ?

Faire alerter ou alerter : Qui alerter ? Comment ? Quel message ?

Secourir
La victime saigne abondamment
La victime s'étouffe
La victime se plaint de malaise
La victime se plaint de brûlures
La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements
La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment
La victime ne répond pas mais elle respire
La victime ne répond pas, et ne respire pas

DOMAINE DE COMPÉTENCE NUMÉRO 2
Le rôle du SST dans l'organisation de la prévention en entreprise

Mettre ses compétences afin de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention

Informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

Évaluation / Certification

A l'issue du stage, un Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui aura participé à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

L'évaluation est réalisée tout au long de la formation par des évaluations formatives. En fin de formation une évaluation certificative est effectuée selon le référentiel de certification SST.

(Ce certificat donne l'équivalence à l'unité d'enseignement « prévention et secours civique de niveau 1 » (PSC1) du Ministère de l'Intérieur.)

Pour maintenir la validité du certificat SST, un Maintien et Actualisation des Compétences est obligatoire tout les 24 mois.